

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2017)  
**Heft:** 2170

**Artikel:** Taxe sur le carbone : les conditions d'une acceptation possible : le parlement n'en veut pas pour le moment, mais la proposition a de l'avenir  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014332>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

données, le Cern, ch-open (association de promotion du logiciel libre), les associations de consommateurs, ainsi que la communauté des développeurs et utilisateurs, n'ont pas voix aux nombreux chapitres de la transformation numérique en marche.

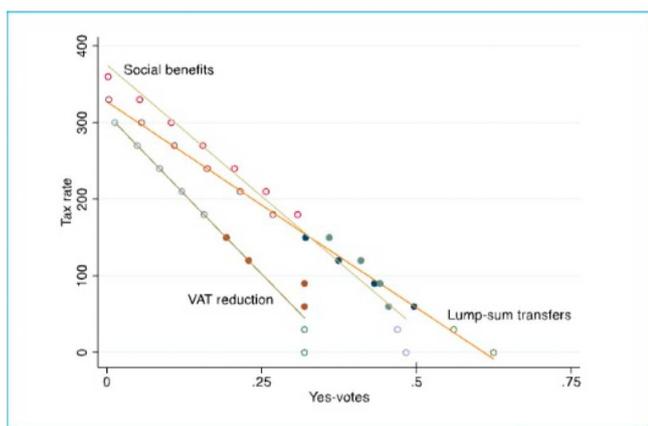
Pour traiter valablement des problèmes qui ne connaissent pas de frontière et concernent des sujets aussi divers que nombreux, l'organe consultatif fédéral aurait mérité que ses créateurs s'inspirent des engagements internationaux pris à Genève en 2003 en

matière de représentation et de participation. Rien n'interdit d'espérer que cette omission soit réparée par un élargissement digne de l'importance de la révolution numérique pour l'avenir de l'économie de tous les pays et de tous les secteurs d'activités.

## Taxe sur le carbone: les conditions d'une acceptation possible

Le Parlement n'en veut pas pour le moment, mais la proposition a de l'avenir

Collectif - 20 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31697>



Le texte qui suit se rapporte à une recherche de Andrea Baranzini (HEG Genève, HES-SO), Stefano Carattini (Yale), Philippe Thalmann (EPFL) Frédéric Varone (Université Genève) et Frank Vöhringer (Econability) qui a fait l'objet d'une publication scientifique, [Green Taxes in a Post-Paris World: Are Millions of Nays Inevitable?](#), dans la revue Environmental and Resource Economics.

Le 21 mai dernier, une nette majorité populaire a approuvé le premier volet de la Stratégie énergétique 2050. Pour diminuer la consommation et développer les énergies renouvelables, ce premier volet mise sur les subventions et les prescriptions. Mais ces mesures ne suffiront pas à atteindre les objectifs visés par la stratégie. Aussi le Conseil fédéral a-t-il prévu une seconde étape qui doit voir des

taxes incitatives remplacer les subventions.

Pourtant avant même la votation du 21 mai, le [Conseil national](#) unanime a refusé d'entrer en matière sur un projet d'article constitutionnel censé poser les bases de cette étape suivante. Le 12 juin dernier, le [Conseil des Etats](#) a confirmé cette décision sans opposition. Cette étonnante unanimité résulte de l'addition de motifs très divers. Pour les uns, une nouvelle base constitutionnelle n'est pas nécessaire pour introduire des incitations fiscales en matière énergétique et climatique. Pour d'autres, ces incitations ne doivent pas conduire à la suppression de toutes les subventions. Pour d'autres encore prime le refus de toute nouvelle taxe.

Le dossier n'est pas clos pour autant. La plupart des économistes s'accordent à reconnaître [les avantages](#) de la fiscalité écologique en termes d'efficacité et de coûts. Encore faut-il convaincre l'opinion publique.

[La recherche](#) que nous avons récemment réalisée peut y contribuer. Elle met en évidence les caractéristiques de taxes sur l'énergie ou sur le carbone qui pourraient être acceptables par la population suisse.

Nous avons tout d'abord analysé les résultats de

la votation du 8 mars 2015 sur l'initiative des Vert'libéraux proposant de remplacer la TVA par une taxe sur les énergies non renouvelables, qui fut rejetée par 92% des votants.

Nous avons pu identifier les raisons principales de cette débâcle. Premièrement, beaucoup de citoyens sous-estiment l'efficacité des taxes énergétiques. Ils ne croient pas qu'elles puissent modifier les comportements et donc réduire la pollution, à moins que le produit de ces taxes soit utilisé dans le domaine environnemental. Deuxièmement, beaucoup s'inquiètent de l'impact négatif des taxes sur les ménages à bas revenus. Troisièmement, ils craignent une diminution de la compétitivité des entreprises suisses. De manière générale, en l'absence d'informations détaillées, les citoyens ont tendance à sous-estimer les avantages et à surestimer les défauts des taxes environnementales.

En parallèle, nous avons réalisé un deuxième sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1'200 personnes afin de connaître les préférences relatives à une taxe sur le carbone (niveau de la taxe, affectation des ressources). Même si une grande partie de la population l'ignore, la Suisse prélève [une taxe sur le CO<sub>2</sub>](#) depuis 2008. Mais cette taxe concerne les seuls combustibles fossiles (mazout de chauffage, gaz naturel) et non les carburants (essence et diesel). Notre étude se concentre sur une taxe prélevée sur toutes les formes d'énergie fossile en fonction de leurs émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui pourrait contribuer à réaliser les engagements internationaux de la Suisse de manière efficace.

Concernant les utilisations possibles des recettes de cette taxe, nous avons proposé quatre variantes: une réduction de la TVA, une baisse de l'impôt sur le revenu, une redistribution du produit de la taxe ou encore un financement de projets environnementaux. Le modèle détaillé de l'économie suisse, élaboré par le cabinet de conseil Econability, a permis de simuler les impacts des différentes variantes de la taxe et ainsi de donner aux 1'200 personnes interrogées des estimations chiffrées sur l'impact de chaque variante sur l'environnement, sur les ménages à bas revenus et sur l'activité économique.

De cette manière, nous avons pu leur montrer trois choses: (1) les taxes carbone réduisent les émissions, même si les recettes ne sont pas affectées dans le domaine environnemental; (2) les ménages à bas revenus sont gagnants dès qu'une partie des recettes est redistribuée à la population de façon uniforme; (3) les impacts sur l'économie demeurent relativement faibles, même si la Suisse devait être le seul pays à aller au bout de ses engagements pour le climat.

Les principaux résultats de cette enquête auprès des citoyens sont résumés dans le graphique ci-dessus.

D'abord, logiquement, le soutien à la taxe diminue avec l'augmentation de son taux. Une stratégie raisonnable consisterait donc à commencer par un taux relativement faible et à l'augmenter progressivement.

Ensuite, le degré d'acceptation des taxes sur le CO<sub>2</sub> se déplace vers la gauche (diminue) ou vers la droite (augmente) en fonction de la manière dont on utilise les recettes fiscales, qui rapporteraient plusieurs milliards de francs par année. La figure montre trois options d'utilisation de ces recettes parmi les cinq analysées.

L'utilisation de ces recettes pour réduire la TVA reste l'option la moins populaire: nos résultats confirment le vote de 2015. La redistribution en faveur des ménages à bas revenu est beaucoup mieux perçue. La redistribution uniforme, du même montant pour tous les ménages, obtient le même niveau d'adhésion.

Ce résultat est intéressant, car il correspond au mode actuel de redistribution d'une partie des recettes de la taxe CO<sub>2</sub> sur les combustibles. Grâce à nos simulations des impacts de différentes variantes de la taxe, les répondants ont pu voir que la redistribution uniforme favorise les bas revenus. En clair, une taxe sur le CO<sub>2</sub> n'engendre donc pas d'accroissement des inégalités. Enfin, utiliser les revenus pour l'environnement n'a pas un impact aussi important sur l'acceptation de la taxe. Ce résultat résulte de l'information fournie aux sondés quant à l'impact des taxes sur les émissions, ce qui réduit l'une des principales

réticences à leur égard: la perception qu'elles ne sont pas efficaces du point de vue environnemental.

La seconde étape de la Stratégie énergétique 2050 prévoit l'introduction de mesures incitatives, telles que des taxes climatiques ou énergétiques, en remplacement du système de subventionnement prévu dans la première étape. En fait, il y a un consensus général chez les économistes pour dire qu'un prix sur le carbone

serait la solution la moins coûteuse pour atteindre les objectifs climatiques.

Cette approche n'est pas très populaire. Cependant, notre étude démontre que l'acceptabilité d'une taxe sur le carbone peut augmenter si l'on informe clairement les citoyens sur les impacts des taxes sur le carbone pour l'environnement, la compétitivité et les inégalités.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Inflation normative: Parlement schizophrène**

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20153421>

<https://www.parlament.ch/fr/suche#k=15.3400>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20153445>

<https://www.parlament.ch/fr/suche#k=16.3360>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20163388>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160435>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160436>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160437>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160440>

<https://www.avenir-suisse.ch/fr/publication/jungle-reglementaire/>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a170>

<https://www.parlament.ch/fr/%C3%BCber-das-parlament/parlamentsw%C3%B6rterbuch/parlamentsw%C3%B6rterbuch-detail?WordId=167>

<http://http://www.domainepublic.ch/articles/30323>

<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:2026>

### **Hors de la zone à bâtir, le mitage du territoire se poursuit**

<https://www.pronatura.ch/news-fr/items/nouvelle-etude-boom-de-la-construction-hors-zones-a-batir>